† Le 4 décembre 201<mark>4.</mark> ÉLECTIONS ne vous abstenez pas, exercez votre citoyenne<mark>té</mark> **Votez pour les listes CGT**

www.sante.cgt.fr

au travail!

aux GTE CAPL CAPL

👉 En votant pour les candidat-es présenté-es par la CGT, vous avez l'assurance d'être bien défendu-es, par des élu-es qui porteront vos revendications tant localement que nationalement, au'elles soient spécifiques ou plus générales.



BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Je souhaite prendre contact \square me syndiquer \square

Nom:	Prénom :
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Email:	
Etablissement :	

Fédération CGT Santé et Action Sociale 263 rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX orga@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 65 ou 87 59

MOBILISONS **NOUS POUR FAIRE** RECONNAÎTRE NOTRE PROFESSION ! Un salaire aui reconnaisse enfin nos qualifications et nos responsabilités,

> le début de carrière des paramédicaux

en 1980 pour n'être

aujourd'hui qu'à 1,1.

était à 1,5 fois le SMIC



Pour nos professions, il est primordial :

De reconnaître nos qualifications. Pour un niveau de formation initiale en

Master 2, la CGT propose un début de carrière à 2 fois le SMIC, à partir d'un SMIC réévalué à 1 700 euros pour rattraper les pertes cumulées du pouvoir d'achat.

- L'exclusivité de fonctions et d'actes exercés dans toutes les unités accompagnant la prise en charge de l'enfant.
- Dun déroulement de carrière qui permette de doubler la rémunération sur la carrière intégrant tous les aspects de la qualification et les primes.
- La reconnaissance de la pénibilité du métier et l'abrogation de l'article 37 de la loi sur la rénovation du dialogue social qui met en extinction de la catégorie active les infirmier-es, IADE, IBODE et puéricultricesteurs, cadres et cadres supérieurs de santé.

👉 Amélioration de nos conditions de travail :

L'insuffisance des budgets hospitaliers, les pénuries organisées de personnel qualifié ont contribué à une dégradation des conditions de travail. Les millions d'heures de travail supplémentaires cumulées sont pour partie ni payées, ni récupérées.

L'épuisement professionnel est une réalité quotidienne. La saisie de CHSCT pour des risques psycho-sociaux doit aboutir à des plans d'action pour une réelle prévention et la mise en évidence des besoin en effectifs. La réorganisation perpétuelle du travail représente un critère de pénibilité important. Il est nécessaire de reconnaître l'investissement personnel que nous consacrons quotidiennement à notre travail.

Nous exercons une profession que nous avons choisie et nous aspirons à trouver satisfaction à l'exercer. Au lieu de cela, il nous est proposé des nouveaux corps qui nous feront perdre la reconnaissance de la pénibilité et le départ anticipé à 57 ans.

Proximité, Solidarité, Démocratie, Efficacité

Favoriser l'accès à la formation

Aujourd'hui, de nombreux étudiants et jeunes professionnels paramédicaux réclament l'intégration de leurs études dans un cursus universitaire.
Cela permettrait des parcours diversifiés et autoriserait des passerelles pour des réorientations choisies, en lien avec la formation tout au long de la vie.

L'intégration des études dans le cursus universitaire doit se faire en gardant le cadrage national des diplômes pour des professions réglementées.

La suppression de postes de formateurs dans les instituts de formations, avec des injonctions de limiter les intervenants pour diminuer les coûts, entraînerait une perte de qualité de la formation, alors que les compétences sont présentes parfois au sein même de l'institution.





Puéricultrice : une soignante qualifiée en santé de l'enfant

La CGT réaffirme l'exigence d'avoir des puéricultrices dans les services de soins qui reçoivent des enfants pour une meilleure qualité de prise en charge.

Cette qualification correspond à un besoin et la CGT revendique la protection du titre par une exclusivité de fonction. Cela doit s'accompagner de dispositions transitoires et d'une politique de formation volontariste pour les IDE qui souhaitent devenir puéricultrices.

- Nous refusons l'approche centrée sur « l'acte technique » selon une orientation très productiviste et marchande du « prendre soin ». Nous voulons une reconnaissance des infirmier-ère-s spécialisé-e-s.
- ☼ Il faut repenser le travail en équipe autrement qu'en une succession d'interventions indépendantes et créer les conditions d'une véritable équipe pluridisciplinaire au service de la santé de l'enfant.
- Nous demandons d'urgence l'ouverture de négociations sur les effectifs, les formations, les budgets... Nous réclamons l'arrêt des restructurations et des fermetures de lits ainsi que la diminution des durées de séjour en maternité

La pratique professionnelle ne cesse d'évoluer, ce qui doit conduire à des réajustements du contenu professionnel et des programmes de formation inachevés depuis 2008.

Dans le cadre des discussions sur la refonte du programme de formation, la CGT porte l'exigence d'une reconnaissance de la qualification en Master 2.

Le 4 décembre 2014,

VOTEZ ET FAITES VOTER: CGT-L

- 👉 La plus-value des puéricultrices-teurs réside dans la qualité de leur expertise et des savoirs pour la prise en charge de l'enfant. Leur travail dans une équipe pluridisciplinaire enrichit la prise en charge globale du patient.
- Nous refusons les pratiques avancées si elles empêchent la reconnaissance en master 2 de toutes les puéricultrices.
- ◆ La CGT demande une durée de formation cohérente avec les apprentissages et la réalisation d'un stage « long » pour le travail de recherche.

C LA CGT DEMANDE LA REPRISE DES **NÉGOCIATIONS pour** finaliser la réforme de la formation datant de 30 ans. Elle doit évoluer vers un Master2 qui permettrait de développer des apprentissages en lien avec l'intérêt supérieur de l'enfant et les nouvelles organisations pour la prise en soin de l'enfant et de sa famille. VOTEZ

CGT